

Mesurer l'impact des projets que nous soutenons est une de nos priorités !

## ➔ LE PARRAINAGE DE PROXIMITÉ, UNE DÉMARCHÉ EFFICACE SUR LE TERRITOIRE FRANÇAIS

La première étude menée en 2014 sur l'impact du parrainage de proximité a révélé les bénéfices multidimensionnels pour les enfants parrainés : ouverture sociale et culturelle, épanouissement et bien-être, plus grande confiance en soi et dans l'avenir, appui dans les parcours scolaires et professionnels, environnement social élargi et positif.

Cette année, France Parrainages a lancé une étude qualitative spécifique, complémentaire aux études déjà réalisées. Elle avait pour objet l'analyse des discours de jeunes isolés et l'impact de l'accompagnement dont ils bénéficient sur leur parcours de vie en France, tout en prenant en compte le regard des parrains.

*« Je trouve que le parrainage c'est avantageux pour n'importe qui. C'est une opportunité, je peux compter sur Patricia, cela m'aide beaucoup de pouvoir compter sur elle. Je connais des gens grâce à ma marraine, par nos sorties notamment. Et je pense qu'elle sera toujours là pour moi. »*

**Ramatou**, jeune migrante de 18 ans originaire du Mali parrainée par Patricia

La prise en charge des jeunes isolés demeure un réel enjeu pour les acteurs de la protection de l'enfance. Se pose alors la question de l'intégration de ces jeunes dans la société d'accueil. Ils ont besoin de trouver une place et un ancrage de manière durable.

A la fois mineurs et étrangers, loin de leurs familles et souvent sans repères, ils ont évoqué le manque de cadre familial et la nécessité d'une relation affective durable et privilégiée.

A travers leurs témoignages, les jeunes ont identifié le parrainage comme un moyen de rompre l'isolement social, affectif et amical auquel ils sont souvent confrontés.

Le parrainage de proximité a donc été perçu comme un véritable facteur d'inclusion sociale.

Les parrains et marraines permettent à ces jeunes de faire confiance à nouveau et d'être sûr d'avoir toujours une personne sur qui compter. La relation de parrainage est considérée comme pérenne, inscrite dans la continuité et facteur de résilience.

Nous vous invitons à découvrir l'intégralité de cette étude en vous rendant sur :

<https://www.france-parrainages.org/documents/47>



NOTRE  
ENGAGEMENT  
EN 2017

## DE BELLES AVANCÉES GRÂCE À VOTRE SOUTIEN !

*Cette année encore, nous avons réussi à concrétiser plusieurs de nos projets pour sensibiliser le public aux questions de l'enfance, et accompagner les futurs et jeunes parents, parfois en difficulté, dans leur approche éducative. Nous vous remercions pour votre confiance. Ensemble, continuons d'agir pour protéger l'enfance.*



### → SENSIBILISER À L'USAGE DU NUMÉRIQUE CHEZ LES TOUT-PETITS

Notre Fondation a lancé une campagne de sensibilisation aux usages du numérique chez les enfants de moins de 3 ans : #DigitalBaby, grandir dans la vraie vie. Cette campagne rappelle les besoins fondamentaux du petit enfant et donne des astuces pour aborder sereinement la place forcément limitée du numérique dans les apprentissages des tout-petits.

Pour répondre aux inquiétudes croissantes des professionnels de la petite enfance, nous souhaitons interpeller un large public sur la nécessaire régulation des usages des écrans sur cette tranche d'âge. Nous proposons quatre manières simples de revoir les comportements numériques des parents et des proches afin de les aider dans leur rôle éducatif : donner des repères utiles pour définir des limites, favoriser un usage accompagné et convivial des appareils afin d'accroître un temps d'échange parent-enfant, guider dans le choix des offres les plus adaptées et offrir des espaces d'échanges entre parents. Ce dispositif s'inscrit dans notre plan d'actions plus global sur la thématique de l'enfance et du numérique autour de trois pôles :



- Un soutien à la recherche aux côtés de deux universités avec pour thématiques les comportements des tout-petits plongés en réalité virtuelle immersive et l'analyse des discours des fabricants des offres numériques petite enfance.
- Un dispositif de sensibilisation sur les usages du numérique chez les tout-petits avec une première phase destinée aux parents et une deuxième phase à l'attention des professionnels.
- La création d'un comité de veille pour mener des actions de plaidoyer en faveur du respect des Droits de l'Enfant dans la sphère numérique, en mettant l'accent sur la protection de l'identité de l'enfant et de ses données personnelles.

Découvrez notre plateforme digitale dédiée : [www.digital-baby.fondation-enfance.org](http://www.digital-baby.fondation-enfance.org)

### → CES ANNÉES INCROYABLES, UN DISPOSITIF PRÉVENTIF DE SOUTIEN À LA PARENTALITÉ

Accompagner les parents dans leur rôle affectif et éducatif dès les premières années de l'enfant est primordial pour assurer une harmonie familiale. L'équipe du Prado Bourg-en-Bresse l'a bien compris et déploie le programme préventif «Ces Années Incroyables» en France, un dispositif d'entraînement aux habiletés parentales importé directement des Etats-Unis. Améliorer la relation parents-enfants en donnant des clés aux adultes et favoriser le partage d'expériences, c'est l'ambition de ce beau projet que nous soutenons avec conviction !



Découvrez plus d'informations sur : [www.fondation-enfance.org/ces-annees-incroyables](http://www.fondation-enfance.org/ces-annees-incroyables)

### → LUTTER CONTRE LA PÉDOPORNOGRAPHIE

Se constituer partie civile dans des procès de pédopornographie et de pédophilie fait partie des missions de la Fondation dans son combat contre la maltraitance. En 2017, la Fondation pour l'Enfance s'est constituée partie civile pour 11 procès traitant de cas de détention, captation d'images et diffusion d'images de mineurs à caractère pornographique, d'agressions sexuelles et de viols commis sur mineurs.

### → MINEURS NON ACCOMPAGNÉS : LA FONDATION SOUTIEN L'ACCUEIL ET L'ACCOMPAGNEMENT SOLIDAIRES

L'arrivée de mineurs non accompagnés en France nécessite de nouvelles réponses. Les démarches traditionnelles de type placement en foyer ne permettent pas de faire face aux besoins d'insertion de ces jeunes.

**« Appuyer des démarches d'accompagnement complémentaires des systèmes actuels de protection de l'enfance en France, c'est assurer un meilleur avenir à tous ces enfants. »**

**Georges LEFEBVRE,**  
Président de la Fondation pour l'Enfance

Cette année, la Fondation pour l'Enfance a subventionné deux démarches expérimentales qui s'adaptent à la situation spécifique de ces mineurs isolés.

D'un côté, l'initiative portée par l'association France Parrainages qui combine accompagnement et hébergement durable de ces mineurs par des familles solidaires. La Fondation pour l'Enfance et France Parrainages ont travaillé main dans la main dès les prémices du projet fin 2016. Cette démarche s'inscrit dans la

continuité logique du parrainage de proximité, qui fait ses preuves et apporte une véritable aide morale et affective, et un réseau social de proximité à ces enfants. De l'autre, l'association Hors la Rue qui apporte une aide aux mineurs étrangers repérés dans la rue. En complément à son service d'accueil de jour, elle souhaite renforcer l'accompagnement social des jeunes.

#### CHIFFRES-CLÉS

Entre début 2016 et fin 2017 le nombre de mineurs migrants accueillis en France a doublé

passant  
de 10 000 à  
**25 000**  
jeunes,

d'après les statistiques  
d'InfoMIE

